



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2025

Mesdames, Messieurs,

Les adhérents de l'USMV,

Les parents des adhérents,

Les Présidents de section,

Les membres du bureau,

Le Directeur,

M. Benoît Violier, Commissaire aux comptes,

M. Arnaud Brosset, Conseiller Municipal,

L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 19h15 par le Président de l'USMV, Jean-Pierre Rouillé, qui remercie les adhérents de leur présence.

Elle va se dérouler selon l'ordre du jour suivant :

- 1) Quorum ;
- 2) Approbation du procès-verbal de l'AGO du 24 janvier 2024 ;
- 3) Rapport moral du Président et quitus ;
- 4) Rapport d'activité du secrétaire ;
- 5) Questions financières :
  - a. Rapport du trésorier,
  - b. Rapport du Commissaire aux Comptes,
  - c. Approbation des comptes clos le 31/08/2024 et quitus,
  - d. Affectation des résultats ;
- 6) Élection de 6 membres du CA.



## 1. Quorum

L'article 11-4 des statuts stipule que 1% des adhérents de l'USMV doivent être présents ou représentés pour que l'Assemblée générale puisse se tenir. L'assemblée réunit 31 présents et 28 représentés, soit 59 votants. Le quorum étant atteint (1,33%), elle peut valablement délibérer [annexe 1].

Le président donne les informations suivantes :

Je transmets les excuses de Paola Pilichiewich, conseillère municipale déléguée au Sport (supplée par Arnaud Brosset, conseiller municipal) et de Pedro Da Gloria, président de la section boxe, actuellement à l'étranger.

Cet après-midi, sur France 5 dans le cadre de l'émission « le magazine de la Santé », un reportage a été diffusé sur Alice Gombault (94 ans), ceinture noire 5<sup>e</sup> dan et la section Taï Jujitsu Do. Vous pourrez retrouver prochainement le film sur le site de l'USMV.

Au niveau des manifestations à venir, samedi 1<sup>er</sup> se tiendra le meeting de natation pour les jeunes catégories.

Dimanche 9 février, aura lieu le 43<sup>e</sup> cross de la Sablière, avec la participation de Youssef Mekdafou, champion du monde de cross 2022 avec l'équipe de France, vice-champion de France du 10 000 m en 2025 et un record de 28'53" au 10 000 m.

Au printemps, une équipe de cécifoot viendra à Viroflay faire découvrir ce sport et le handicap.

C'est cela aussi, l'héritage des Jeux.

Au sujet du handicap, je voudrai vous demander encore plus d'efforts pour le recueil des bouchons en plastique dont le système de recyclage permet de financer le sport handicapé. Les associations ont perdu beaucoup de volume depuis le 1<sup>er</sup> juillet et la décision de solidariser les bouchons avec leur bouteille. Or, le plastique est différent et doit être recyclé différemment. Donc désolidarisez les bouchons de vos bouteilles et déposez les dans les tubes que nous avons mis à votre disposition dans tous les lieux de pratique.

Création de groupes WhatsApp : Attention, la personne qui crée un groupe WhatsApp est responsable de ce qui s'écrit ensuite. Pour les mineurs, l'autorisation préalable des parents doit être recueillie

Le plus simple et le plus efficace est de créer un groupe WhatsApp où les discussions/réactions ne sont pas possibles. Il s'agit donc, dans ce cas-là, d'un simple groupe d'information.

Sur le sujet, j'informe que mon numéro de téléphone personnel a été distribué sur un groupe WhatsApp pour que des personnes « me harcèlent ». Je dis simplement que si la situation devrait se reproduire je porterai plainte immédiatement.

Dans le cadre de la lutte contre les violences dans le sport, nous allons organiser une journée d'information mercredi 9 avril, l'après-midi pour les jeunes et le soir pour les bénévoles, salariés et tous ceux qui souhaitent y participer.

Ce moment sera organisé par des personnes qualifiées, salariés de la Fédération Française des Clubs Omnisports.



## 2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 24 janvier 2024

**Résolution 1** : approbation du procès-verbal de l'AGO du 24 janvier 2024 dans sa rédaction portée à connaissance des adhérents.

- *Contre* : 0
- *Abstentions* : 0
- *Le procès-verbal de l'AGO du 24 janvier 2024 est donc approuvé à l'unanimité.*

## 3. Rapport moral du Président

La dernière Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 24 janvier 2024.

La saison 2023-2024 s'est déroulée dans des conditions normales malgré les contraintes (passagères) de quelques sections gênées par les travaux de rénovation du Centre Sportif des Prés aux Bois.

Ces situations dégradées n'ont finalement pas eu d'impact significatif sur les effectifs des sections concernées. Nous avons donc eu raison de maintenir les activités pendant la durée des travaux. Ainsi, le « redémarrage » dans de superbes locaux se fera plus facilement.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire de nous avoir suivi.

Les travaux de rénovation du Centre Sportif des Prés aux Bois continuent. La nouvelle salle de gymnastique sportive a rouvert comme prévu à l'été 2024 et nous espérons que les autres salles ouvriront fin 2025.

Nous avons continué notre politique de formation grâce aux financements AFDAS à laquelle l'USMV a l'obligation de cotiser. Plusieurs salariés, notamment des jeunes, ont suivi une formation et/ou sont en formation. Nous finançons également des formations fédérales pour les jeunes qui souhaitent s'investir dans l'encadrement technique. Nous avons accueilli également des stagiaires.

Notre développement est significatif sur l'augmentation constante du nombre d'adhérents. Mais notre développement est également nécessairement sociétal.

Le sport est directement impacté par la transformation des comportements de la population avec une croissance de la pratique libre, une volonté de pratiquer sans contrainte et le désir de pouvoir changer de discipline. Historiquement liée à la compétition, la motivation à la pratique sportive se tourne progressivement vers la recherche de plaisir, de santé ou de bien-être et d'épanouissement personnel. Autant d'évolutions qui imposent aux acteurs de l'offre de s'adapter.

Face à l'urgence sanitaire, le sport doit prendre une place centrale dans notre quotidien en étant accessible par tous, quel que soit son âge, ses conditions financières, son état de forme et son lieu de résidence.

Nous accueillons depuis longtemps les personnes éloignées de la pratique sportive pour les sensibiliser à ses bienfaits sur la santé, nous rendons accessible la pratique sportive pour des personnes en situation de handicap, au sport loisirs, au sport en famille sans oublier la pratique compétitive qui reste la colonne vertébrale de la plupart de nos sections.

À ce sujet, Madame Bergantz, notre députée, a voulu récompenser l'USMV de ses engagements vers le public en situation de handicap en me remettant, le 8 février 2024, la médaille de l'Assemblée Nationale.

La protection de l'environnement, le recyclage sont également une de nos préoccupations. Quand les deux sont liés avec l'aide aux autres, c'est mieux. Nous continuons la collecte des bouchons en plastique que nous remettons à l'association « Les Bouchons de l'Espoir » qui les recycle et les revalorise pour financer des actions en faveur des sportifs en situation de handicap.



Nous le faisons également, en récoltant les balles de tennis usagées que nous remettons à la Fédération de tennis qui les valorise, là aussi, aussi au profit des sportifs en situation de handicap. Bientôt la Fédération Française de Tennis va récolter le matériel de tennis usagé pour être recyclé. Nous y participerons.

Nous avons mis en place cette année le nouveau site internet qui se déclinera sur les sections qui le souhaitent, dans la continuité du logiciel d'inscription et de paiement. Ainsi, avec une gestion maîtrisée et le quotidien facilité par l'informatique, nous concrétisons l'objectif de placer les élus bénévoles uniquement dans le plaisir pour qu'ils puissent se consacrer à l'animation et au développement des sections.

Nous avons continué l'organisation de nos grands événements habituels en 2024 notamment le 42<sup>e</sup> cross de la Sablière le 4 février. Nos amis allemands d'Hassloch ont répondu à notre invitation.

La section natation/triathlon a organisé le 3<sup>e</sup> Aquathlon des Bertisettes, le 6 octobre 2024 avec une météo pluvieuse. Le succès est croissant, année après année, puisque nous avons enregistré 240 participants venant notamment de grands clubs parisiens.

Le tournoi open de tennis a été organisé, comme chaque année, en août. Les tournois de football en juin également.

Je voulais aussi vous informer que nous sommes fréquemment sollicités par des clubs omnisports de province, via la FFCO, pour leur présenter la façon de fonctionner et la gouvernance que nous avons mises en place. Les clubs sont tous confrontés aux mêmes contraintes et difficultés. La FFCO les aiguille vers nous, preuve que nos méthodes et nos résultats sont remarquables.

Le chemin parcouru rend humble, mais nous montre aussi qu'à force de passion, de travail et de bon sens, tout est possible. L'USMV est un grand club et c'est grâce à vous. Mais j'attire votre attention sur le fait que si nous restons figés sur un modèle sportif traditionnel, nous nous coupons de la réalité du sport tel qu'il évolue. D'autre part, nous évoluons et évoluerons à l'avenir dans un environnement concurrentiel et malgré un mode économique encore fragile aggravé par le désengagement de l'état, et désormais des collectivités locales, elles aussi en difficulté. Aujourd'hui, notre seul partenaire institutionnel est la Ville de Viroflay.

Le résultat légèrement excédentaire de nos comptes 2023-2024 (12 € par adhérent) démontre que nous avons besoin d'aide pour les sections qui ne peuvent, structurellement, équilibrer leurs comptes compte tenu des exigences et du manque de place pour pratiquer. Nos comptes supportent également les frais de structure (Central).

Je remercie Monsieur le Maire, Paola Pilichiewicz et Arnaud Brosset, Conseillers Municipaux délégués au sport, les maires-adjoints Louis Le Pivain et Vincent Guillon, Madame Chabouni et l'équipe municipale des sports, Mme de Veyrac, remplacée en début d'année par Madame Blanchard, du Service Communication pour leur écoute, pour leur engagement et leur aide mais également pour l'organisation des manifestations sportives que l'USMV a organisées en 2024 et organisera en 2025.

Je remercie également les 41 salariés qui font le maximum au quotidien, aux membres du Bureau disponibles et actifs, et vous, les bénévoles qui donnez toujours plus, les commerçants et artisans qui nous apportent une aide précieuse et indispensable. Je n'oublie pas les services techniques souvent sollicités et le Conseil Municipal pour le versement de la subvention communale et la mise à disposition des installations sportives.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Pierre ROUILLÉ, Président de l'USMV



## Résolution 2 : Quitus au Président pour sa gestion de la saison 2023-2024

- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Le rapport du président est donc accepté à l'unanimité.

## 4. Rapport d'activité du Secrétaire Général

Je vais vous faire le compte rendu des faits marquants des sections pour la saison 2023/2024 en remerciant celles qui m'ont transmis leur rapport annuel.

D'abord quelques chiffres sur les effectifs totaux : nous avons enregistré pour la saison 2023/2024 un chiffre record d'inscriptions à 4 700 en hausse de 200 par rapport à la saison précédente ; idem pour le nombre d'adhérents à 4 300 en hausse de 150.

Cette progression se constate dans la plupart des sections avec une mention particulière pour le Volley et la Danse (Swing et Tango).

Cette progression est remarquable du fait de la saturation des équipements (et avec les travaux du gymnase des Prés aux Bois) et témoigne de l'efficacité de nos animateurs, entraîneurs salariés ou bénévoles.

La répartition des adhérents reste stable : 72 % de viroflaysiens, 49 % de femmes et 45 % de jeunes.

### Basket

La section compte 178 adhérents et comporte 8 catégories (U17 à Anciens) sur 17h15 d'entraînements par semaine. Pour le moment, il est impossible d'accueillir plus d'adhérents et l'ouverture du nouveau gymnase du Prés aux Bois permettra d'ouvrir de nouvelles catégories (en particulier les féminines)

Cette saison a été riche avec de très belles victoires, des défaites rageantes, mais surtout de bons moments de partage et d'envie de jouer ensemble.

Quelques faits marquants :

- Les Seniors ont manqué la montée en départementale 2 en quart de finale
- Les Anciens ont manqué la montée en régionale 2 en quart de finale
- Les U17 ont terminé vice-champion du département en 2ème division
- 2 des entraîneurs ont obtenu leur brevet fédéral enfants

### Gym Vitalité

Cette saison a rassemblé 1010 Adhérents (+ 5%) dont 224 nouveaux, 11 % extérieurs à Viroflay et 89 % de femmes (stable). L'âge médian est de 59 ans et la doyenne a 90 ans.

La capacité et la situation des locaux de remplacement du PaB sont aussi limitants.

Les moins de 50 ans (38 % des effectifs) ne représentent que 27 % de la fréquentation.

La participation est encore en hausse :

- 2/3 des adhérents viennent régulièrement (1 et 2 fois par semaine).
- 1/3 des adhérents vient plus d'une fois par semaine.

50 % de la fréquentation se concentre sur 19 cours, parfois très chargés.

Toutes ces activités sont dispensées par 11 salariés (CDII).

### Danse

Ce fut une belle saison pour la section danse.

Swing : le passage de 2 cours de 1h30 à 3 cours d'1h ciblés (fondamentaux, avancé et chorégraphies) a permis de faire face à l'augmentation de nombre d'adhérents (82 au total). Les « pratiques » mensuelles du Samedi ouvertes aux extérieurs pour 3 € ont pu être proposées toute l'année à Gaillon.

Le premier bal Swing avec orchestre a réuni 120 personnes le samedi 1<sup>er</sup> juin et fut un beau succès.



Tango : léger fléchissement au niveau débutants/intermédiaires (concurrence de nouveaux cours à Versailles, Vélizy, Boulogne et St Germain). Le bal ouvert au public avec démonstration des adhérents fut aussi un beau succès.

En marge des cours, l'initiation à la culture tango au moyen de causeries et les accompagnements des adhérents dans des bals tango publics (Paris et Versailles) ont été poursuivis.

## **Football**

Le nombre d'adhérents est en augmentation de 10% (421 au total).

Inscription en baisse pour les stages de Toussaint (11 enfants) et de Pâques (17 enfants).

Malgré une fin de saison difficile suite au départ du directeur technique, les tournois de fin d'année se sont bien déroulés grâce à l'implication de tous

5 coachs ont suivi une formation

Résultats sportifs :

- Finale de la coupe des Yvelines pour les U18F et U16 : les U18F sont championnes
- Montée de division pour les U18F, U18H et Senior H

Rentrée 2024/2025 : création de 2 nouvelles catégories U15 D1 et U17 R3

## **Tir à l'arc**

Le principal résultat sportif est le titre de Champion de France en double mixte 3D obtenu le 30 Septembre par Valentin et Cécile Signargout.

Cécile Signargout a également remporté la médaille de bronze lors du Championnat de France individuel 3D les 17 & 18 août.

4 archers de Viroflay ont participé à ce Championnat de France et 3 ont participé au Championnat de France Nature les 18 & 19 mai.

Championnat régional de tir Nature : 8 archers qualifiés, 7 médaillés : 4 d'argent et 3 de bronze.

Championnats départementaux : 11 participants, 4 médailles d'or et 2 de bronze.

Vie de la section : Organisation de notre concours spécial débutants le 21 avril avec 50 participants.

## **Gym Sportive**

Effectifs en augmentation à 428 adhérents (+50).

La section a retrouvé la salle rénovée au gymnase des Prés aux Bois en avril 2024 (belle réalisation).

Les effectifs sont répartis en 27 groupes :

- 157 enfants répartis en 9 groupes de gym découverte Baby et Mini gym (1 à 5 ans).
- 209 adhérents en 11 groupes animation enfant/ado/adulte.
- 66 adhérents en 5 groupes compétition filles et 2 groupes compétition garçons.

Année exceptionnelle pour les résultats des filles en compétitions, grâce notamment aux stages organisés durant les vacances scolaires :

- Une première pour le club : pour les filles de 14 ans et + : 11<sup>e</sup> place sur 48 à la finale nationale Fed A trophée fédéral et 1<sup>ère</sup> en individuel en finale inter départementale.
- 2<sup>e</sup> en finale régionale pour les filles engagées en Fed A trophée régional 9-11 ans.
- Deux 1<sup>ère</sup> places et une 2<sup>e</sup> en finale interdépartemental pour 3 des 4 équipes engagées en Fédéral B.

## **Tennis de Table**

Effectifs en progression : 144 vs 133 (+ 5%) – 66 % de jeunes et 33 % de compétiteurs

2<sup>e</sup> année complète au gymnase des Arcades pour l'entraînement : peu de place, éclairage compliqué et aucun match possible à domicile pour les individuels et équipes jeunes. Nous attendons avec impatience l'ouverture du gymnase des Prés aux Bois en espérant ne pas perdre trop d'adhérents en 2025.

Le tennis nous accueille pour les compétitions par équipes adulte le vendredi soir et pour le tournoi des rois et de fin d'année ainsi qu'un ou deux stages pendant les vacances scolaires.



Loisirs : les 2 créneaux adultes loisirs et les créneaux jeunes sont pleins ; les créneaux jeu libre sont aussi bien remplis.

Résultats sportifs :

- Jeunes : 7 équipes engagées ; les benjamins terminent 5<sup>e</sup> en D1.
- Adultes :
  - Championnat de France : 4 équipes inscrites ; toutes sont montées d'une division et l'équipe 1 est remontée en R3.
  - Championnat de Paris : 2 équipes engagées ; l'équipe 1 se maintient en division Honneur et la nouvelle équipe 2 monte en D1.
- En Individuel : 11 participants ; un poussin se maintient en R2 benjamins et termine vice-champion des Yvelines.
- En Interclubs, nous finissons 16<sup>e</sup> et notre poussin gagne le tableau de sa catégorie d'âge du tournoi.
- 2 juge-arbitres officient régulièrement pour les rencontres par équipes au niveau régional et national.

Tournois internes : tournoi des rois (22 doubles parent/enfant) et de fin d'année (24 participants).

## Yoga

La section a maintenu ses effectifs malgré une limitation volontaire le mercredi soir compte-tenu de la capacité de la salle. Les cours d'adultes font le plein et nous pourrions accueillir plus de candidats (20 refus). Le point faible reste toujours le nombre d'adhérents adolescents avec une participation aléatoire en cours d'année.

Nous avons dû gérer le départ de 2 enseignants et le relais s'est effectué sans rupture de cours.

Le problème reste les conditions matérielles le lundi et le mercredi (salles mal chauffées et parfois en manque de nettoyage et d'entretien).

En conclusion, la section fonctionne bien pour le moment mais nous attendons avec impatience l'ouverture du gymnase des Prés aux Bois.

## Arts Martiaux

Nombre d'adhérents en légère baisse avec 326 adhérents pratiquant 4 disciplines, encadrés par 6 professeurs salariés et plusieurs bénévoles.

35% de femmes pour 65% d'hommes ; 73% de mineurs et une doyenne de 95 ans qui a fait l'objet d'un reportage bientôt diffusé sur France 5.

En Tai-Jitsu Do / Tai-Défense, 46 adhérents. Participation à plusieurs stages nationaux fédéraux gratuits. Deux encadrants, Stephen et Jean-Luc ont obtenu leur 5<sup>e</sup> Dan FEKAMT.

En Judo, 133 adhérents, avec une grosse majorité de mineurs (1 seul adulte).

Participation à une dizaine de compétitions / tournois. Le club compte 58 compétiteurs, 43% des adhérents ont participé à au moins 1 compétition.

Gabriel 3<sup>e</sup> départemental 2D, Guilhem 3<sup>e</sup> du critérium départemental, Foucauld 3<sup>e</sup> départemental. Sélectionné pour participer au championnat de France par équipe.

Arbitrage : 2 adhérents s'impliquent dans l'arbitrage avec Constant, sélectionné au championnat IDF en tant qu'arbitre.

1 ceinture noire entièrement validée pour Gabriel et partiellement pour Pierre-Baptiste et Quentin.

L'un des 2 entraîneurs a annoncé son départ et est remplacé par Geoffrey, ancien entraîneur du club.

En Qi Gong, 9 adhérents. Le changement forcé d'encadrant n'a pas fonctionné. La discipline s'arrête en fin de saison.

En Tai Chi Chuan, 19 adhérents en légère hausse. Un nouveau référent de la discipline a été nommé, ce qui devrait permettre d'engager des actions pour dynamiser la discipline.

## Boxe Française

Malgré une baisse des cotisations, nous avons une baisse significative des adhésions, mais dans la moyenne, les séances ont compté plus de participants.



Lors de cette saison, une séance de cardio-boxing a été mise en place le jeudi de 19h00 à 20h00 sous la direction de Samuel, remportant un franc succès.

De même, le jeudi, une innovation a été faite sur le cours suivant à 20h30 en mettant en place une séance de perfectionnement à la boxe anglaise.

Pour la saison qui se termine, nous n'avons organisé aucun gala, et nous déplorons qu'aucun compétiteur n'ai représenté officiellement l'USMV lors d'interclub ou même lors de la coupe des débutants. Nous nous sommes limités à être les hôtes, en novembre, de la Coupe des Professeurs en partenariat avec le CDSBF78, ainsi que d'un stage de préparation à l'examen du Gant Jaune.

À noter quand même une grande satisfaction cette année, car nous avons présenté trois candidats à ce même Gant Jaune, et les trois l'ont validé avec de très bonnes notes, confirmant le bon niveau technique que nous offrons lors de nos entraînements.

Concernant les passages de grades, une session interne a été mise en place dirigée par Dominique et secondé par Samuel, promouvant une vingtaine de nos adhérents.

Orientation 2025 : au vu de l'échec de l'expérimentation d'une baisse des cotisations annuelles, la saison prochaine verra une hausse de celles-ci, pour se rapprocher à nouveau de ce qui est demandé par les autres clubs départementaux de notre discipline.

Nos conditions (qualité de nos installations en salle, nombreux créneaux, matériel et moniteurs) nous permettraient peut-être d'exiger une cotisation plus importante, mais il est bon de rappeler que tous nos moniteurs sont sous le régime du bénévolat.

Nous essayerons également de mettre en place une séance de Savate défense sur le créneau du mercredi à 20h00, dirigée par Antoine.

## Tennis

Sur la saison 2023-2024, la section a atteint 880 inscriptions, confirmant l'attachement au club de ses adhérents.

Toujours beaucoup d'animations organisées, avec notamment + de 150 inscrits sur la soirée fluo du 17 décembre 2023 et 420 participants au tournoi d'août contre 280 pour l'édition précédente.

Deux jeunes formés au club ont obtenu le diplôme CQPET et ont intégré l'équipe pédagogique en septembre 2024.

### Résultats Sportifs :

- chez les femmes, les + 45 ans montent en division excellence, les séniors perdent en finale de la division excellence et ratent de peu une montée en division pré nationale.
- chez les hommes en + 35, défaite en finale de la division excellence pour une montée en division pré nationale et les + 55 hommes se sont qualifiés pour les championnats de France.
- Matches par équipe 13/14 garçons (équipe 1), défaite en demi-finale de la 2ème division, et 13/14 garçons (équipe 2), défaite en finale de la 3<sup>e</sup> division.
- Un jeune joueur de 7 ans a été détecté par le comité des Yvelines.

### Divers :

- Mise en place d'un éclairage LED sur les terrains extérieurs, sol du club house et terrasse rénovés, merci à la mairie pour leur aide. De nombreux petits travaux d'aménagements au cours de la saison ont été fait, merci notamment aux bénévoles qui y ont œuvré.
- Ouverture d'un Proshop pour plus de services auprès des adhérents.

## Randonnée

Nombre d'adhérents stable à 103 ; 18 licences famille, 64 individuelles et 3 licenciés dans un autre club.

La composition du groupe n'évolue guère : féminin à 67% et un âge moyen et médian de 67 ans.

Une remarque cependant : à Viroflay on randonne de plus en plus en couple.

Les randonnées hebdomadaires des vendredis/ samedis :

- Des formules courtes, longues voire très longues ont pu être proposées avec parfois 2 formules le même jour. Avec l'alternance rive droite/rive gauche.
- Au total entre 12 et 38 personnes sont concernées en fin de semaine



Tous les dimanches prévus ont pu être assurés. Les animateurs tentent d'offrir des parcours à géométrie variable dans la mesure du possible (journée et demi-journée par exemple) et sont désormais 2 ou 3 par sortie.

La participation est variable avec des pics en saison froide et à Paris avec plus de 30 participants. Le reste du temps le groupe est de 15 à 20 personnes.

Le record est toujours détenu par la Rando Restau avec 46 présents : pour marcher ou partager un bon moment ensemble.

Pour les week-ends, moins de participation cette année et en prime des météos peu favorables : 21 personnes dans les Alpes Mancelles fin avril et 16 le week-end dernier sur la côte normande (moyenne de 30 l'an dernier).

3 semaines ont pu être organisées pour la saison 2023-2024.

En octobre : 5 jours de rando urbaine à Lyon avec 10 participants.

En février : une semaine raquettes sans neige à Meaudre sur le Vercors qui s'est transformée en superbes randos en montagne pour 12 personnes.

En mai : 18 personnes à Collonges la Rouge sous une météo fort humide.

Pour terminer ce bilan, évoquons la reprise d'une activité : la Marche Nordique. Grâce aux efforts de Nicole et Gilles, 2 séances d'initiation ont eu lieu, encadrées par les spécialistes du Codérando et pour une dizaine de participants.

### **École des sports et stages multisport**

L'École des sports propose aux enfants (« baby » 4-5 ans, et école primaire) la découverte d'activités physiques et sportives tout au long de l'année. Avec 74 inscrits, les créneaux sont complets et nous refusons malheureusement d'autres enfants.

Les stages multisports sont organisés à chaque période de vacances scolaires pour les 6-14 ans et sont toujours aussi appréciés par les enfants, qui peuvent découvrir ou se perfectionner dans de multiples activités sportives tout au long de la journée. Hormis le stage de Noël, chaque stage a accueilli cette saison entre 70 et 90 enfants.

### **Cross de la sablière**

Pour sa 42<sup>e</sup> édition, le Cross de la Sablière a rencontré un beau succès avec 1363 inscrits, dont environ 400 viroflaysiens (un record) et un nombre égal de jeunes et d'adultes.

Une météo douce et un sol sec, souple, propice aux performances ont contribué à cette réussite. Les coureurs continuent à apprécier la qualité de l'organisation, qui s'est appuyée sur la participation de 60 bénévoles, soutenus par des prestataires privés pour le chronométrage, la sécurité et la mise à disposition de toilettes provisoires.

Saluons aussi la participation active et indispensable des services municipaux : les Services techniques pour l'installation à la Piste, la Communication pour la campagne d'affichage sur les panneaux Decaux, la police municipale pour la sécurité et bien sûr le Service des sports.

Merci à vous pour votre attention.



## 5. Questions financières

### a. Rapport du trésorier

Le Trésorier Général, Luc Franquet, présente les comptes de l'Association pour l'exercice 2023/2024, projetés sur écran, et commente les principaux postes du bilan et du compte de résultat, qui font apparaître un résultat positif de 67 588 €, à comparer à un déficit de 92 055 € en 2022/2023.

À l'actif du bilan, les immobilisations incorporelles ont augmenté du fait de la mise en service du logiciel de communication ; les valeurs mobilières de placement d'un montant de 600 000 € correspondent au placement en comptes à terme d'une partie des liquidités. Au passif, le gain de 67 588 € ramène les fonds associatifs à 645 135 €, c'est-à-dire pratiquement au niveau du 31 août 2022. Les produits constatés d'avance, constitués des cotisations versées d'avance par les adhérents, sont en augmentation du fait de l'augmentation du nombre d'adhérents, et de leur plus grande rapidité à s'inscrire ; ceci explique, à la clôture de l'exercice, l'ampleur de la trésorerie qui est consommée au cours de l'exercice suivant.

Au compte de résultat, les adhésions enregistrent l'augmentation de 5 € à 15 € ; les cotisations sont en hausse de 6%. Les subventions publiques baissent. Un produit financier de 24 189 € provient de l'opération de placement en comptes à terme. Les salaires et traitements, plus gros poste de dépenses de l'Association, baissent en raison du départ de deux salariés à temps plein, non remplacés.

En annexe, un tableau des contributions volontaires en nature présente l'estimation réalisée par l'USMV de la valeur du bénévolat pour un montant de 139 084 €, et celle calculée par la Ville concernant la mise à disposition de salles et d'équipements pour 726 354 €, représentant une somme globale de 865 438 €, sans laquelle les cotisations des adhérents devraient être plus que doublées.

Un graphique illustre ensuite la contribution des sections à l'équilibre économique global après coût du central. Il est rappelé que toutes les sections doivent veiller à équilibrer leurs comptes, mais une aide temporaire de l'Association est possible en cas de difficulté passagère.

Un autre graphique représente l'évolution du nombre d'inscriptions global à l'USMV depuis sa création en 1971. Il montre la forte reprise de l'augmentation après une pause liée à la pandémie.

Les comptes de l'USMV peuvent être obtenus en les demandant au directeur de l'USMV ([contact@usmviroflay.fr](mailto:contact@usmviroflay.fr)).

### b. Rapport du Commissaire aux comptes

Le Commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice. Il précise que cette certification pure et simple est faite sans réserve et il remercie l'USMV pour sa transparence et sa coopération.

### c. Approbation des comptes clos au 31 août 2024 et quitus

**Résolution 3** : Les comptes sont donc présentés au vote.

- *Contre* : 0
- *Abstention* : 0
- *Les comptes présentés sont donc approuvés et quitus est donné au trésorier à l'unanimité.*



#### d. Affectation des résultats

Il est décidé à l'unanimité d'imputer le résultat sur le fonds associatif et de maintenir le montant de l'adhésion au niveau actuel.

### 6. Élection de 6 membres du C.A.

Bernard Leconte arrivé en fin de mandat est réélu à l'unanimité en tant que membre du Conseil d'Administration.

Aucune autre candidature avait été déposée.

Il reste cinq postes d'administrateur vacant.

### 7. Questions diverses

Mme Christine Seigne soulève la question d'utiliser les chèques-vacances pour le paiement des stages.

Le président rappelle que la procédure est compliquée (manuelle, retenue d'un pourcentage de la valeur par l'ANCV, et frais d'expéditions des dossiers par la poste).

Il est indiqué que les Chèques-Vacances ont été dématérialisés, et que la convention obligerait à accepter les Chèques-Vacances pour tout paiement, on ne peut les accepter uniquement pour des événements spécifiques.

La possibilité d'accepter ou non les Chèques-Vacances sera proposée au prochain CA.

Mme Suzanne Égal demande si et comment sont accueillis les personnes en situation de handicap.

Le président répond qu'il a été préféré d'inclure, notamment les enfants dans des créneaux avec des sportifs valides dès lors que leur handicap leur permet d'accéder aux installations sportives mises à notre disposition. Chaque année, des enfants en situation de handicap sont accueillis à condition que leur handicap ne soit pas trop lourd. D'ailleurs, c'est ce que les parents recherchent : inclure leur enfant différent avec ses frères et sœurs, des enfants de son âge.

Le choix de créer des créneaux spécifiques pour un public handicapé nécessite d'avoir des créneaux supplémentaires et un encadrement spécialisé.

Par ailleurs, malgré des appels de l'USMV, aucune association représentant les personnes en situation de handicap n'ont répondu.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 30. Le Président remercie et invite les participants à échanger autour du verre de l'amitié et de quelques galettes.

Jean-Pierre Rouillé  
Président de l'USMV

Bernard Leconte  
Secrétaire Général de l'USMV





## PV DE L'AGO DU 23/01/2025

### Annexe 1 : liste des présents et représentés\*

Présents (31) : Baucheron-Oudet Marie-Louise, Baudienville Marguerite, Bohin Thierry, Caillaud Stéphane, Caron Jean-François, Clement Alain, Debizet Bruno, Delon Gildas, Derouault Patricia, Deville Laurence, Égal Suzanne, Feder Élisabeth, Franquet Anita, Franquet Luc, Garcia Emilio, Goujon Josette, Gregoire Gilles, Huet François-Xavier, Joole Thomas, Juignet Hugo, Le Dur Annick, Leconte Bernard, Legeay Éric, Ollivier Jean-Loup, Plaga-Lemanski Philippe, Quinto Laurent, Rouillé Jean-Pierre, Seigne Christine, Servin Jean-Luc, Steward Guillaume, Tissier Sebastien.

Représentés (21) : Audry Étienne, Blanchard Véronique, Catelain Valerie, Clement Pierrette, Dugrillon Francois, Égal Dominique, Furon Gaël, Goument Bertrand, Goument Catherine, Guillet Agnès, Guillet Henri, Harle Thierry, Harle Stella, Heissat Alain, Heissat Catherine, Leconte Monique, Maitre Martine, Maitre Patrick, Pétrone Laurent, Pommier-Boré Monique, Ragusa Brigitte.

Mineurs représentés (7) : Beltrami Manon, Beltrami Nathan, Brosset Astrid, Grégoire Estelle, Grembowski Louis, Quinto Étienne, Quinto Joachim.

\*L'article 11-4 des statuts de l'USMV stipule que 1% des adhérents doivent être présents ou représentés pour que l'Assemblée Générale puisse se tenir.

